CGT FO

DDT de Haute-Garonne

La DDT abandonne le territoire

Non à la fermeture de Villefranche, Grenade et Muret !

Nous irons le dire à Matignon !

Le conflit à la DDT 31, contre la fermeture des sites de proximité de Grenade, Muret et Villefranche, se durcit .

Notre nouveau directeur refuse à ce jour de tenir compte des évolutions intervenues depuis 2 ans et s'obstine à vouloir mettre en œuvre les décisions complètement injustifiées de son prédécesseur.

Le projet de fermeture des sites dont celui de Villefranche, relève d'une décision locale et strictement personnelle du directeur et en aucun cas d'une demande du Préfet ou du Secrétaire Général du Gouvernement, comme cela est prétexté aujourd'hui par notre direction. Le but de la direction est bien d'essayer de se justifier, notamment auprès des maires et élus locaux , en tentant de donner un peu plus de poids à leur décision.

Certes, il est vrai que le Préfet a été placé devant le fait accompli et en situation de couvrir le Directeur. Certes il est vrai que le ministère , complètement obnubilé par la démarche RGPP de l'époque, s'est empressé de signer un arrêté ouvrant droit aux primes de restructurations pour les agents (1500 euros maximum pour solde de tout compte!!), mais cela ne change rien à la réalité locale; sans l'obstination du directeur et de son successeur, nous n'en serions pas là aujourd'hui!

Il faut d'ailleurs préciser que dans d'autres départements de la région (65, 09 ,12...), confrontés également à la baisse des effectifs et des crédits, d'autres choix ont été faits, à savoir la transformation des unités territoriales en unités délocalisées des pôles territoriaux , eux- mêmes, recentrés au siège. En DDT 31 c'est justement ce projet qui a été soumis au vote par les représentants du personnel lors du comité technique du 1er décembre 2011 (voir le courrier du 17 octobre et ses annexes que vous avez reçu). C'est ce projet que la direction s'obstine à refuser.

Pourtant , ce projet permet de maintenir les sites et aux personnels de souffler un peu et d'attendre plus sereinement, les évolutions possibles en matière d'ingénierie et d'ADS.

Arrêtons les mensonges . Nous tenons à disposition, le dossier présenté en Comité technique par la direction en 2010. Certes, il est fait référence à la baisse des effectif, mais l'objectif principal vise à l'économie de 200 000 euros de crédits de

fonctionnement. **Ce qui dès le début, nous a fait dire et écrire qu'il ne s'agissait pas d'une économie mais d'un transfert de charges sur le budget familial des agents !**

Quant à la baisse des effectifs, elle est malheureusement une réalité que nous dénonçons mais elle touche toute la DDT et elle n'est pas à confondre avec la répartition de l'effectif global qui lui, relève de la direction. Sur ce point, dès l'annonce du projet de fermeture des sites, la baisse des effectifs y a été sciemment organisée par non publication des postes vacants ou pire, en décourageant les candidatures lors des entretiens.... Un revirement, alors que lors de la fusion de la Dde et de la Ddaf, un an avant, la priorité avait justement été mise sur le réseau territorial comme échelon stratégique important de service public.

Aujourd'hui, pour faire peur, le directeur tente de prendre appui sur une situation de manque d'effectif , de fragilité des sites et de la sécurité juridique, voir même de souffrance au travail générée selon lui par l'isolement. Il oublie simplement de dire qu'il s'agit d'une situation qu'il a créée de toutes pièces !!

Les agents concernés dénoncent le fait que le directeur parle à leur place. Non , ils ne sont pas en souffrance à cause d'un pseudo isolement, pas plus qu'ils n'acceptent que l'on puisse mettre en cause leurs compétences et leur engagement pour bien faire leur travail. Chacun(e) occupe encore sa place à la DDT et la hiérarchie chargée de veiller à l'encadrement des équipes et à la qualité du travail est toujours présente.

Les personnels ne peuvent accepter de tels faux arguments pour la fermeture; qui plus est lorsqu'ils mettent directement en cause leur intégrité et leur travail.

De plus, ce n'est pas en allant travailler tous les jours à Toulouse que le manque d'effectif sera réglé pour autant, par contre, l**a Direction départementale des territoires aura la particularité de ne plus être sur le territoire**, au détriment des élus, des usagers avec les dépenses de fonctionnement prises directement dans la poche des agents !!

Tous ensemble pour exiger les solutions qui permettent à la raison de l'emporter.

Conscients des baisses de moyens, les personnels se battent pour que sur Villefranche comme sur les autres sites, on examine la solution de la mutualisation de locaux administratifs afin de diminuer les coûts tout en maintenant un service de proximité (voir dernier courrier sur ce sujet). C'est tout à fait possible et judicieux.

Lors du Congrès de l'AMF, le Président de la République à rappelé à juste titre que la France forme un tout et que les collectivités c'est aussi l'État. Au nom de cette réalité républicaine, nous appelons à ce que tous les élus locaux et en particulier les maires, puissent s'emparer de ce sujet et examinent toutes les pistes pour le maintien de Villefranche comme de Grenade et Muret, qui sont les deux autres sites concernés de la DDT 31. Il y grande urgence car la maltraitance dont sont victimes les agents ne pourra plus durer longtemps, sans conséquences pour nombre d'entre eux.

Dès le début de l'année 2013, à l'occasion du prochain comité technique central qui se réunira comme toujours, sous la présidence du Secrétaire Général du gouvernement, par délégation du Premier Ministre, la décision a d'ores et déjà été arrêtée en assemblée générale:

nous serons toutes et tous à Matignon ce jour là !